

## Les compteurs de nouvelle génération peuvent-ils prendre feu ?

Non. Dans les rares cas qui ont été signalés ailleurs dans le monde et où un tel incident est survenu, les expertises ont démontré que l'embase du client, c'est-à-dire le support destiné à recevoir le compteur, présentait une défectuosité. Lorsque survient un bris d'embase dans le cadre du remplacement du compteur,, l'installateur fait appel à un maître électricien.

Les compteurs de nouvelle génération sont approuvés par Mesures Canada et ils sont sécuritaires.

En novembre 2013, la corporation des maîtres électriciens a effectué un rappel quant à l'importance de faire vérifier l'embase électrique de façon régulière.

<https://www.cmeq.org/professionnels-de-lelectricite/actualites/fiche-dactualite/la-securite-electrique-il-faut-y-voir/>

---